

MERCI AUX PARTENAIRES DU PROGRAMME AVEC

Partenaires promoteurs

Conférence régionale des élus de Laval
Forum jeunesse Laval
Commission scolaire de Laval
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Ville de Laval

Partenaires de la formation

Programme en gestion et prévention environnementales du Collège de Rosemont
Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement
Chaire en éco-conseil de l'université du Québec à Chicoutimi
Evergreen : Classe verte Toyota
Cadraniers : André Beaulieu et Geneviève Massé

Partenaires privés

Firmes d'architecture de paysage
Groupe Rousseau Lefebvre
Beaupré & Associés
Totem Conception
DAA Paysage

Groupe Montoni
Fondation Marcel-Vaillancourt pour l'enfance lavalloise
Projet préventif pour le climat (Colloque de Montréal sur les changements climatiques)

Merci...

au personnel scolaire, aux parents, aux jeunes et aux entreprises du milieu d'avoir cru en cette vision novatrice et de s'être impliqués pour construire notre société de demain.

LE PROGRAMME AVEC

Une formation au développement durable et à l'éco-citoyenneté

L'objectif ultime du programme AVEC est le développement de l'éco-citoyenneté chez les jeunes. Ce programme se veut un processus permanent d'apprentissage qui vise à former de futurs citoyens responsables ayant acquis les savoirs nécessaires pour agir et vivre dans une société en grande mutation sur les plans socio-économique et environnemental.

Le programme AVEC consiste donc à offrir aux établissements scolaires de Laval une formation en développement durable et à l'éco-citoyenneté tout en leur permettant de revitaliser leur environnement physique (la cour et ses abords). Cette revitalisation s'inscrit obligatoirement à l'intérieur d'un processus permanent de formation et d'apprentissage au développement durable et à l'éco-citoyenneté appliquant ainsi le principe qu'on ne naît pas citoyen, mais qu'on le devient.

Dans ce contexte, afin d'accompagner les écoles et leur fournir les outils nécessaires à l'implantation et au développement du programme AVEC au sein de leur communauté respective, la CRÉ de Laval a créé un partenariat avec l'Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE) et le Collège de Rosemont. Ce partenariat propose plusieurs formations sur le développement durable et l'éco-citoyenneté en soutien au personnel des écoles admises au programme.

Le programme AVEC a permis à la région de Laval de se doter de plusieurs outils permettant de vulgariser la notion de développement durable et d'éco-citoyenneté. À cet égard, la CRÉ de Laval a produit le « Guide pédagogique pour comprendre le développement durable »¹, sous la supervision de Claude Villeneuve, une sommité mondiale en matière de développement durable et directeur de la Chaire en Éco-Conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi. Ce guide est disponible sur le site Internet de la CRÉ de Laval, mais également disponible sur le site Internet de l'UNESCO.

¹ Inclus dans la pochette de presse

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Virginie Martel
Cohn & Wolfe | Montréal
514 845-2257, poste 239 — 514 554-2473 (cellulaire)
vmartel@mtl.cohnwolfe.com

LE PROGRAMME AVEC

Avenir Viable-École-Communauté

Historique

Le programme AVEC tire son origine de plusieurs constats observés par la Ville de Laval et les deux commissions scolaires de son territoire. La Ville de Laval et les commissions scolaires étaient confrontées à des problèmes en lien avec l'entretien, la préservation et le respect des milieux de vie des jeunes. De plus, ces mêmes institutions adhéraient au principe de développement durable et d'éco-citoyenneté et souhaitaient voir naître des projets concrets en ce sens. Enfin, plusieurs écoles étaient aux prises avec des besoins de rénovation de leur cour d'école et de ses abords.

À la suite de ces constats, le programme AVEC est né d'une idée du maire de Laval, Monsieur Gilles Vaillancourt, qui a mandaté la Conférence des élus de Laval (CRÉ de Laval) de donner vie au projet et le coordonner.

Description

Ce programme est fondé sur la volonté des intervenants de la région lavalloise de développer le sens civique chez les jeunes, par le biais d'une approche éducative et préventive. Le but ultime est de faire de ces jeunes des citoyens responsables et soucieux de la préservation et du développement du bien collectif. Le programme AVEC se veut avant tout un processus permanent d'apprentissage du développement durable et d'éco-citoyenneté inspiré du principe qu'on ne naît pas citoyen, mais qu'on le devient !

Un guide de vulgarisation du développement durable a été rédigé par la CRÉ-Laval comme outil du programme : « Guide pour comprendre de développement durable ».

Une formation sur le développement durable est aussi offerte au personnel scolaire, aux parents et aux jeunes.

AVEC propose aux conseils d'établissement qui désirent améliorer l'environnement physique extérieur de leurs écoles de se doter d'un plan d'action où les jeunes agissent comme acteurs de projets (de la conception à la réalisation) et la communauté comme partenaire associé. Toutes les activités réalisées sont basées sur le concept de développement durable et d'éco-citoyenneté.

À ce jour, le programme AVEC a permis de revitaliser l'environnement physique immédiat d'une trentaine d'établissements scolaires de Laval à travers des initiatives imaginées par les jeunes eux-mêmes et réalisées en association avec les conseils d'établissement, le personnel scolaire et leur communauté immédiate.

Objectifs

- Instaurer une culture de développement de communautés durables à Laval;
- Instaurer une culture de responsabilité collective face au développement de la conscience civique chez les jeunes et la prise en charge de la préservation et le développement du bien commun;
- Privilégier la sensibilisation au développement durable auprès des jeunes en partenariat avec la communauté, dans le cadre d'une responsabilité collective.

Résultats attendus

À court et moyen termes

- Disposer de milieux de vie plus intéressants et qui répondront aux besoins des jeunes de Laval, puisqu'ils auront été conçus et réalisés par eux;
- Proposer des infrastructures ouvertes à toute la communauté en vertu des ententes obligatoires entre la Ville de Laval et les deux commissions scolaires;
- Établir une équité entre les divers milieux lavallois en termes d'infrastructures;
- Accroître l'apport de la communauté, puisque ce point fait partie des critères pour adhérer au programme.

À long terme

- Les effets du programme se feront sentir en matière de sensibilisation, de formation et d'adhésion au concept de développement durable.

Le programme et les activités qui découlent du programme AVEC auront des impacts sur les plans environnemental, social, économique et éthique.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Virginie Martel

Cohn & Wolfe | Montréal
514 845-2257, poste 239 — 514 554-2473 (cellulaire)
vmartel@mtl.cohnwolfe.com

CERTIFICATION AVEC

Programme de certification « École Éco-Citoyenne »

La certification « École éco-citoyenne » est un outil du programme AVEC qui permet aux écoles inscrites à ce programme, de suivre leur évolution sur la voie du développement durable. Avant la création de ce programme de certification, il n'existait aucun programme de certification qui reconnaissait les efforts et la vision des directions, du personnel et des parents des écoles qui ont graduellement intégré les principes du développement durable et de l'éco-citoyenneté au sein de leur institution. C'est justement pour reconnaître ces écoles que la certification « École Éco-Citoyenne » a été conçue.

La certification École éco-citoyenne a été pensée pour être simple et progressive et comporte trois niveaux : bronze, argent et or. Chacune de ces certifications reconnaît le niveau de développement de l'école et doit être reconfirmée tous les deux ans pour en assurer la pérennité.

La certification École éco-citoyenne est une reconnaissance officielle du développement social et environnemental des écoles. Cette certification témoigne de leurs réalisations en la matière et leur permet d'afficher publiquement leur engagement vers une société éco-responsable.

Conditions d'admission pour les certifications Bronze, Argent et Or

1. Être une institution scolaire, de niveau primaire ou secondaire, ouverte au développement de l'éco-citoyenneté;
2. Ne pas être en infraction relativement aux lois et aux règlements environnementaux de la municipalité, du Québec et du Canada;

3. Satisfaire aux critères d'évaluation spécifiques du niveau de certification (Bronze, Argent ou Or) et défrayer les coûts d'analyse du dossier (50\$);
4. La certification est valide pour une période de deux ans, mais l'institution doit produire annuellement un bilan de ses actions et réalisations en développement durable. Toutefois, si une école désire obtenir un niveau supérieur de certification, elle peut le faire sur une base annuelle.

Critères de sélection pour l'analyse des dossiers

L'analyse des dossiers est basée sur les points suivants :

1. Gestion des matières résiduelles;
2. Gestion environnementale;
3. Qualité de vie;
4. Éducation relative au développement durable.

Certification niveau Platine

Exceptionnellement, le jury peut accorder la certification niveau « Platine » à une institution qui s'est démarquée de façon notable ou qui a su favoriser un partenariat exceptionnel avec le milieu. Cette certification est valide pour deux ans et ne peut être renouvelée sur demande; elle ne peut être accordée que sur une décision unanime du jury. La certification Platine se veut une reconnaissance exceptionnelle et n'est pas nécessairement émise chaque année.

Évaluation des candidatures

L'évaluation des candidatures est effectuée par les membres du comité de pilotage d'AVEC avec le support d'un sous-comité d'évaluation.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Virginie Martel
Cohn & Wolfe | Montréal
514 845-2257, poste 239 — 514 554-2473 (cellulaire)
vmartel@mtl.cohnwolfe.com

ÉCOLES INSCRITES AU PROGRAMME AVEC

COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL

Alphonse-Desjardins *
 Coursol
 Demers
 Des Cardinaux
 Du Parc
 Éducation internationale de Laval *
 Fleur-Soleil
 J.-Jean-Joubert
 L'Aquarelle
 La Source
 L'Envol
 Le Baluchon
 Le Petit-Prince

Leblanc *
 Le Tandem
 Marcel-Vaillancourt
 Mont-de-la-Salle *
 Odysée-des-Jeunes *
 Paul-VI
 Saint-Julien
 Saint-Maxime *
 Sainte-Dorothée
 Sainte-Marguerite
 Trois-Soleils
 Val-des-Arbres
 Villemaire

COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER

Hillcrest Academy
 Laval Liberty *
 Souvenir
 St-Paul
 Terry Fox
 Twin Oaks

* École secondaire